

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

ACCORD DE SIÈGE

Modification à l'Accord supplémentaire entre le Gouvernement du Canada et l'Organisation de l'aviation civile internationale concernant le siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, fait à Montréal le 16 septembre 1980 (avec annexes)

Montréal, le **28 mai 1999**

En vigueur le **28 mai 1999**

Note: Restera en vigueur pour 20 ans, du 1er novembre 1996 au 30 novembre 2016

Remplace l'Accord supplémentaire du 16 septembre 1980

RTC 1999/20

OUZBÉKISTAN

IMPÔTS

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Ouzbékistan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu (avec Protocole)

Ottawa, le **17 juin 1999**

PAYS-BAS

IMPÔTS

Protocole modifiant la Convention entre le Canada et le Royaume des Pays-Bas en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, fait à La Haye le 27 mai 1986, tel que modifié (avec Protocole)

Ottawa, le **25 août 1997**

En vigueur le 15 janvier 1999

RTC 1999/3

PHILIPPINES

CULTURE

Accord de coproduction audiovisuelle entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République des Philippines

Manile, le **16 octobre 1998**

En vigueur le 30 septembre 1999

RTC 1999/35